

Club du 3^e âge de Corps
le petit corpatus |



N°67

sur la
de cardin

A NOS LECTEURS

Vous êtes nombreux à avoir renouvelé votre abonnement, accompagné souvent d'un petit mot d'encouragement, qui nous touche et nous aide à continuer la sortie du Petit Corpatus. Pour les retardataires, nous rappelons les tarifs pour 1984 :

53 frs pour les numéros distribués à Corps
74 frs pour les numéros envoyés par la poste

S'adresser à Mr Michel PEROT au village de vacances ou à Gisèle Roux, le Cliché, vous êtes priés de libeller les chèques au nom de l'Association Culture et Loisirs de l'Obiou.

Toute l'équipe fera un effort pour continuer à vous satisfaire.

La Présidente : G. ROUX

CLUB DU 3° AGE

La sortie dans le Vercors aura lieu le mercredi 9 Mai. Départ à 6h. devant la Mairie

-:-:-:-

VOYAGE AU TYROL

Le voyage au Tyrol se déroulera du 14 au 20 juin. Les élections européennes étant fixées au 17 juin, il est conseillé aux personnes désirant voter par procuration, de se renseigner en Mairie, 10 jours avant le départ.

-:-:-:-

SEJOUR D'AUTOMNE

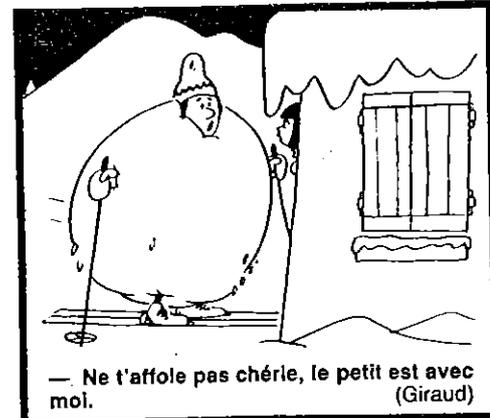
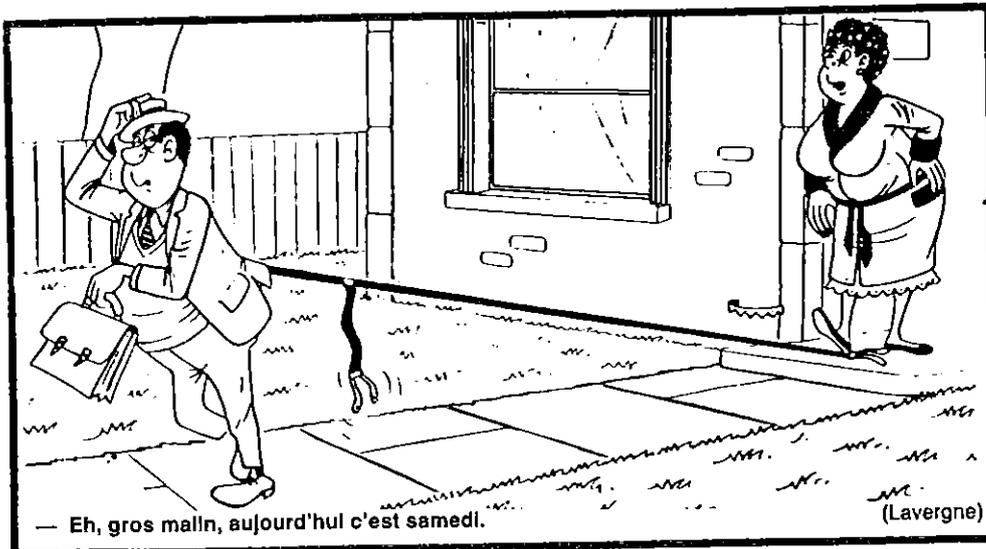
Le club envisage un séjour de 2 semaines à AGAY (Var) pendant la 2ème quinzaine d'octobre. Les personnes intéressées par ce séjour sont priées de se renseigner et de se faire inscrire auprès des responsables avant le 15 Mai.

-:-:-:-

CINEMA

Ciné-Villages nous propose, le mercredi 9 mai à 21h. salle de la Mairie, le film de Daniel Vigne : "Le Retour de Martin Guerre", avec Gérard Depardieu et Nathalie Bayle.

-:-:-:-



PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 6 AVRIL 1984

PRESENTS : M.M. CARDIN, ROUX, PELLISSIER, BLANC, JOURDAN, GUEYDAN, PAULIN, GALVAIN, BONDARNAUD, DESBOIS, GONTARD, MOUSSIER, SENAC, BALMET, RICHARD.

I - BUDGET PRIMITIF

Monsieur le Percepteur donne lecture du Budget primitif à l'assemblée, le Maire le propose.

1 - M. SENAC demande qu'à l'avenir, le projet du budget soit présenté quelques jours avant le vote afin de pouvoir l'étudier.

Messieurs GUEYDAN, JOURDAN et Madame GALVAIN font des objections

2 - M. BLANC note que l'aménagement de la plage ne figure pas sur le budget alors que la subvention départementale sur les espaces verts de 124 500 F est déjà versée dans la caisse communale.

M. le Maire rappelle le financement de cette opération : dépense subventionnable de 177 900,00 F équilibrée par la subvention de 124 500 et 53 400 F correspondant au travail des employés communaux, et expose que cette opération sera prise au budget supplémentaire

3 - M. JOURDAN demande pourquoi les travaux qui démarreront cette année (Micro-centrale, village de vacances, zone artisanale) n'apparaissent pas sur le budget.

M. le Maire expose que la Commune remboursera les annuités correspondant à ces investissements l'année suivant le commencement des travaux, préfinancés par la S.A.D.I. — et que ces investissements sont également versés au B.S.

Après suspension de séance afin de l'étudier de plus près, le budget est mis au vote.

pour : M.M. CARDIN, ROUX, PELLISSIER, BLANC, JOURDAN, GUEYDAN, PAULIN, GALVAIN, BONDARNAUD, DESBOIS, GONTARD, MOUSSIER, SENAC, RICHARD

abstention : M. BALMET

BALANCE GENERALE

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
section fonctionnement	2 943 705	2 943 705
section investissement	<u>1 578 926</u>	<u>1 578 926</u>
TOTAL	4 522 631	4 522 631

.../...

II - REGIE DE TRANSPORTS

M. GUEYDAN propose au Conseil Municipal d'acheter à chaque chauffeur une ceinture avec une pochette afin d'avoir toujours sur eux les tickets de transports. Proposition acceptée.

III - DEMANDE DE LOGEMENT

Mme TEMPLIER, Directrice de l'école informe le Conseil Municipal que son mari sera en retraite à partir du 1er avril 1985 et demande par conséquent un logement de fonction.

Le Conseil Municipal décide d'accorder à Mme TEMPLIER le logement au-dessus de de la Mairie. *à dater du 1^{er} Avril 1985.*

IV - RAMONAGE

M. le Maire donne lecture de la proposition de M. JAIL ramoneur à MENS.

Le Maire est chargé de répondre favorablement à M. JAIL qui se présentera dans les maisons avec une autorisation du Maire.

V - TRAVAUX O.N.F

M. AGRESTI, chef de secteur de l'O.N.F a proposé un programme de travaux d'un montant total de 22 000 F T.T.C (dégagement, semis naturel en parcelle F, réfection périmètre en bordure de la commune de LA SALETTE, poursuite programme de balisage des sentiers communaux) - *accepté*

VI - TRANSFORMATEUR ELECTRIQUE

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal le dossier concernant la visite de contrôle au niveau des installations électriques du village de vacances où de nombreuses remarques sont faites sur le transformateur, propriété de la commune.

M. le Maire demande à la commission des travaux d'étudier rapidement ce problème avant qu'un incident survienne.

VII - CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES

Après l'enquête publique qui s'est déroulée du 20 février au 5 mars, le Conseil Municipal adopte le classement des voies communales suivant le plan établi en collaboration avec l'Equipement.

VIII - SALON D'AMENAGEMENT DE LA MONTAGNE

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le salon d'Aménagement de la Montagne se déroulera à GRENOBLE du 14 au 18 Avril, où une exposition sera faite sur la Régie de Transports de CORPS.

Un car de la Régie sera exposé au salon.

IX - PROBLEME EAU Melle GIRAUD

Une étude ayant été faite par les employés communaux, il s'avère que la cave de Melle GIRAUD peut être raccordée à l'égoût.

Cependant le Conseil Municipal émet des réserves : la pente étant faible, les égoûts peuvent se boucher et refouler dans la cave de Melle GIRAUD, ainsi que les odeurs.

Le Conseil Municipal insiste sur le fait que les travaux sont à la charge de Melle GIRAUD.

X - COMPTEURS D'EAU

Le Conseil Municipal demande aux employés communaux de vérifier les compteurs d'eau dont la consommation paraît anormale et de plomber les compteurs.

Le Conseil Municipal rappelle que les compteurs sont fournis petit à petit, en commençant par les maisons dont l'occupation est la plus importante.

XI - CONSTRUCTION GENDARMERIE

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le commandant de gendarmerie a notifié l'accord de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale pour la reconstruction de la caserne et propose des plans établis par M. BARNIER.

Le Conseil Municipal adopte le projet pour : M.M ROUX, PELLISSIER, BLANC, JOURDAN GUEYDAN, GALVAIN, BONDARNAUD, CONTARD, MOUSSIER, DESBOIS, RICHARD, SENAC, PAULIN abstention : M. BALMET

et demande à M. le Maire d'étudier le financement avec Mme BRUNIER-COULIN du Conseil Général.

XII - MAISON CATELAN

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le dépassement du prix de référence de la maison de M. CATELAN s'élève à 149 144 F, pris en charge par l'Etat de 59 657 F par le Département, de 26 100 F et par la Région de 37 286 F. Resterait à la charge de la Commune 26 101 F.

L'aménagement du passage cocher s'élèverait à 214 045 F à la charge de la commune. Cette deuxième opération sera également subventionnée par la Région et le Département.

XIII - RAMASSAGE SCOLAIRE

M. le Maire donne lecture d'une lettre des parents d'élèves demandant un ramassage scolaire pour 7 enfants de LA SALETTE qui seront scolarisés à CORPS et informe l'Assemblée que les Communes de STE LUCE, les COTES-de-CORPS, ST MICHEL-EN-BEAUMONT et ST PIERRE DE NEAROTZ désirent bénéficier d'un ramassage pour leurs enfants scolarisés à LA MURE.

Le Conseil Municipal demande à Mme DOGOR, Directrice de la Régie de Transports d'étudier ces deux transports.

XIV - AMENAGEMENT PLAGE DU LAC DU SAUTET

M. BLANC montre au Conseil Municipal le projet d'aménagement de la plage dont le montant des investissements s'élève à 124 500 F. Les employés communaux participeront à ces travaux (la plage étant communale) en montant eux-mêmes les jeux.

XV - EXTENSION DE LA BIBLIOTHEQUE

M. BLANC expose au Conseil Municipal que la Bibliothèque va organiser un coin cassettothèque et se confronte à des problèmes de rangements des bandes dessinées. M. BLANC propose un réaménagement des locaux en prenant l'ancien bureau de l'assistante sociale où se trouve actuellement la photocopieuse de l'association "culture et loisirs de l'Obiou"

Mme ROUX propose à la commission travaux d'étudier ce projet en visitant les locaux, expliquant que le coin réservé à la photocopieuse paraît trop petit.

XVI - TRAVAUX RESTAURATION DES TERRAINS

M. le Maire donne connaissance à l'Assemblée du projet de travaux de protection contre les avalanches en amont de Boustigue.

Le Conseil Municipal approuve le projet d'un montant de 300 000 F.

XVII - PARCA BOVINS

Mme BONDARNAUD fait part au Conseil Municipal de la demande de M. MAZET d'effectuer des travaux sur le parc à bovins.

Une commission communale est mise en place : M.M BONDARNAUD, RICHARD, PELLISIER et MAZET

XVIII - CONSTRUCTION COURTS DE TENNIS

M. le Maire informe le Conseil Municipal de l'accord du département pour une subvention de 80 000 F afin de construire 2 courts de tennis au-dessus du Mas-de-la-Côte dont le devis d'élève à 241 000 F.

Le Conseil Municipal demande que soit établie une convention.

XIX - FOIRE AUX BESTIAUX

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la foire aux bestiaux aura lieu le jeudi 12 avril et qu'il y a lieu de délimiter l'emplacement.

A la demande des organisateurs, la foire se tiendra sur le parking des fossés et sur le parking Prayer, la commune ne fera pas payer les emplacements des forains ce jour là.

XX - LETTRE DE M. TEMPLIER Gustave

M. TEMPLIER porte à la connaissance du Conseil Municipal que l'ancienne citerne menace ruine. Le Conseil Municipal demande de transmettre cette lettre à l'Equipe responsable de cette citerne et les prie de bien vouloir faire le nécessaire.

LA GRANDE AVENTURE DU PELERINAGE DE LA SALETTE
DE 1846 A NOS JOURS

Tel est le titre du Livre-Album réalisé par Victor BETTECA et René REYMOND, au terme de longues recherches dans les archives du Sanctuaire de la Salette et de l'évêché de Grenoble; chez les missionnaires Salettins; dans les Bibliothèques et dans les collections privées.

Parmi des milliers de documents, 400 ont été choisis pour leur rareté. Ils évoquent les témoins de l'Apparition; les étapes de la construction de la Basilique et de l'hôtellerie; l'aménagement de la route depuis les premiers sentiers; les pèlerinages à pied, à dos de mulets, en diligence, en autochenille, et voiture et en autocar.

"Images de missel, dessins, gravures, photographies évoquant, mieux qu'un texte, l'élan de ferveur religieuse qui a porté en peu de temps; dans toute la France, et au-delà des frontières la renommée de La Salette..." écrit dans sa Préface Monseigneur MATAGRIN.

Et M. Paul HAMON, Conservateur de la Bibliothèque Municipale de Grenoble, ajoute dans son Avant-Propos : " en privilégiant l'image au texte, sans cependant négliger ce dernier (qui renferme une riche matière) les auteurs offrent à leurs lecteurs la possibilité de mieux connaître un fait historique, religieux et social. Ils le rendent plus proche, plus familier aussi ..."

Un Livre-Album 24x30, relié pleine toile sousjaquette pelliculée, 230 pages environ, 400 documents en noir et en couleurs. Parution fin novembre 84. En souscription au prix de 395frs + 38frs pour emballage et frais d'envoi, sauf si l'ouvrage est retiré au domicile de M. René REYMOND, à Pierre-Châtel.

- Le prix sera nettement majoré après la souscription -

(Pour souscrire, adresser un chèque à M. René REYMOND à 38119 PIERRE-CHATEL) - C.C.P. Grenoble N° 1507-14 C.

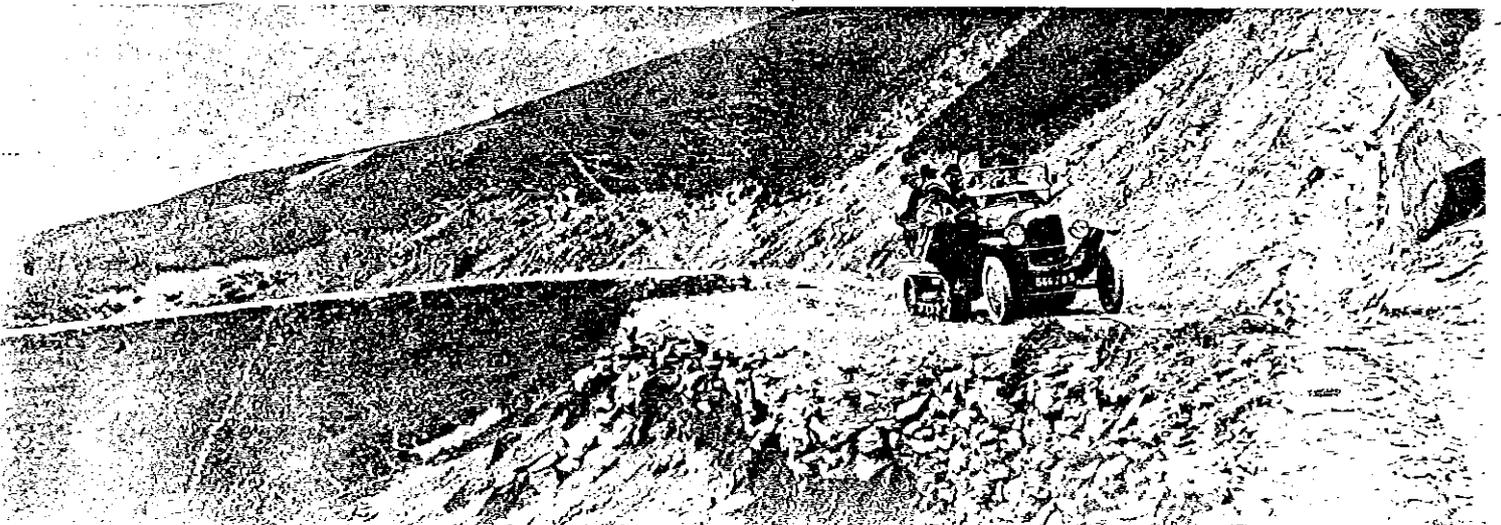
N.B. Ce livre renferme beaucoup d'éléments sur l'histoire de Corps ainsi que des photos anciennes.

Victor BETTEGA

René REYMOND

LA GRANDE AVENTURE DU PÈLERINAGE DE LA SALETTE DE 1846 A NOS JOURS

4 - Autochenille dans la montée du Grippet en 1926



Ne faites pas TORTURER votre chien !

Si vraiment vous n'en voulez plus :

Ne le donnez pas à un inconnu, qui très souvent le
revendra à un laboratoire :
(et cela, très souvent, sans profit pour la santé des
hommes !)

Pour cet ami de l'homme, qui vous a servi toute sa vie,
faites au moins ceci :

- soit menez-le à l'un des Refuges ci-dessous ; on
essayera de le replacer.

- soit menez-le chez un vétérinaire, et restez avec
votre compagnon pour le rassurer, tandis qu'il "l'endormira" pour
qu'il ne se réveille plus.

La S.P.A. DE LYON ET DU SUD EST vous remercie.

Renseignements (7)837.83.21 (et, 24h sur 24, (7)805.42.66)

Adresses et téléphones des Refuges :

- Refuge de la S.P.A. DE LYON ET DU SUD EST - Route Nationale
69530 BRIGNAIS - Tél. (7) 805.15.99.
- Monsieur MARTIN - Aux Petites Bruyères - 69220 SAINT-JEAN-
D'ARDIERES - Tél. (74) 66.09.11.
Tous les jours (sauf Dimanche) de 8h à 18h. Mais téléphoner avant.
- Monsieur LEVRAT - Chenil de St-Marcel-Bel-Accueil -
38300 BOURGOIN - Tél. (74) 27.24.10.
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.
Mercredi de 8h à 12h.
Fermé le Dimanche.
- Monsieur BLOCH - 69560 SAINT-ROMAIN-EN-GAL - Tél. (74) 53.41.98.
Lundi au Jeudi de 8h à 12h et 14h à 18h.
Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.
Samedi de 8h à 12h.
Fermé le Dimanche.
- Madame BRETONNIERE - Place de l'église - 01400 CHATILLON-SUR-
CHALARONNE - Tél. Refuge heures de repas (74) 55.35.50.
Monsieur CRETTON - 01140 SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE
Tél. (74) 04.00.98. ou (74) 55.35.50
Samedi de 14h à 18h - Dimanche de 14h à 18h.
La semaine avant 7h30 le matin - entre 12h30 et 13h30 et après 19h.
- APAGI
Refuge du VERSOUD -
38420 DOMENE - Tél. (76) 77.07.00
Refuge de BELLEDONNE
VENON - 38610 GIERES - Tél. (76) 89.13.28
Ouverts du Lundi au Samedi inclus de 8h à 12h. et de 14h. à 18h.
Fermés le Dimanche.

LYON 8 DECEMBRE

Avant de clôturer l'année 83, riche en nombreuses sorties, voyages et séjour de vacances, une trentaine de personnes, membres et amis du club, répondent à l'invitation de l'association de "Culture et Loisirs" pour voir ou revoir les illuminations de Lyon.

Partis de Corps avec un car de la Régie des Transports, nous faisons une halte à la Mure pour accueillir les muroises et à l'Isle d'Abeau pour nous restaurer car la soirée sera longue.

A cette époque de l'année, les hésitants préfèrent garder le coin du feu, redoutant la neige et le froid et un retour un peu tardif dans la nuit.

Du froid nous en avons juste ce qu'il faut pour jouir d'une nuit étoilée et dissiper le brouillard glacial de cette région lyonnaise si fréquent quand arrive l'hiver.

De très loin nous voyons Lyon s'embraser de mille feux avant de pénétrer dans la ville devenue pour un soir "ville lumière", la rivale de notre capitale.

Nous tournons et retournons plusieurs fois dans les quartiers périphériques en essayant de trouver une place, une rue pour pouvoir se garer.

Grace à la dextérité de notre chauffeur Mr Gaspard, nous y parvenons non sans peine et déjà à une heure avancée.

Sans jouer à Colin Maillard, je marche comme si j'avais les yeux bandés, en perdant complètement le sens de l'orientation. Tandis que des centaines de moineaux tout heureux participent à cette nuit féerique piaillent sur les branches dénudées des arbres de la place Bellecour. Je ne sais plus si je dois marcher dans la direction de Louis XIV qui trône à cheval sur son socle ou lui tourner le dos.

Bras-dessus bras-dessous pour ne pas nous égarer au milieu de la foule joyeuse qui va et vient dans tous les sens, nous commençons à faire du lèche-vitrine.

Ce n'est pas toujours que nous avons l'occasion d'admirer les vitrines des grands couturiers déployant cette année toute une gamme de noir et blanc pour les toilettes de ces dames et messieurs qui seront de sortie le soir du réveillon de Noël et celui de fin d'année!

Bijoutiers, parfumeurs, marchands de chaussures etc.. ne manquent pas de faire rêver ces dames.

Dire que les messieurs qui accompagnent leurs femmes ouvrent aussi de très grands yeux à la vue de tant de belles choses ? je ne le crois pas.

Les mains fourrées bien au chaud au fond des poches de leurs vestes, anoraks ou canadiennes, serrant le porte-monnaie ou le porte-feuille, ils pensent plutôt à boire un grog bien chaud qu'à délier la bourse.

Ah ces femmes! elles sont toutes pareilles quand il s'agit de leur faire plaisir, la caverne d'Ali Baba serait-elle suffisante pour les satisfaire?

Tout en cheminant, nous sommes surpris de rencontrer moins de monde dans les rues qu'il y a une dizaine d'années.

.....

Peu d'étrangers, même nos compatriotes des régions et villes environnantes ne sont pas au rendez-vous.

Nos amis Suisses, Allemands et même Français perdent-ils la foi ?

Malgré la découverte de certaines innovations, filets de pêcheurs suspendus au-dessus de nos têtes, dans lesquels scintillent des milliers d'étoiles, il est vrai que beaucoup de commerçants ont baissé leurs rideaux.

Est-ce par économie d'électricité, par crainte de voir leurs vitrines brisées ou redoutant la foule qui se déchaîne sans trop savoir pourquoi et comment en créant le désordre, beaucoup d'entre nous sont un peu déçus de cette visite.

Bien sûr, les lyonnais ont respecté la tradition, mais il y a moins de lampions allumés sur le bord des fenêtres.

A certains endroits les guirlandes multicolores de Noël les remplacent.

Toutes les péniches sur la Saône sont amarrées dans la plus grande obscurité. Les mariniers les ont-ils désertées ou dorment-ils déjà d'un sommeil profond ?

En quittant les grandes artères où farandoles de la jeunesse se mêlent à la procession, nous pénétrons dans le quartier de St Jean. C'est le seul que nous trouvons bien éclairé et très illuminé.

Il est vrai que Notre Dame de Fourvière qui domine la colline est là pour nous rappeler que c'est en son honneur que nous nous sommes aussi déplacés.

- "Vierge miraculeuse, en 1628, elle semble nous dire : j'ai protégé Lyon d'une terrible épidémie de peste.

En 1870 alors que les allemands faisaient le siège de Paris, j'ai évité aux lyonnais l'occupation de la ville et la famine.

Comme à la Salette je vous ai demandé de faire passer mon message que personne ne l'oublie jamais.

En admirant Lyon de l'Esplanade qui entoure la basilique et qui offre une vue célèbre sur la ville et les montagnes, se profilant au loin, nous regardons guirlandes et lampions s'éteindre les uns après les autres.

La fête se termine et nous nous abandonnons à nos réflexions.

La descente n'est pas aussi rapide que la montée. Notre chauffeur à fort à faire pour effectuer ses manoeuvres sur une route étroite et encombrée.

Nous disons un au revoir à Notre-Dame de Fourvière que nous avons revue avec plaisir, ainsi qu'à Lyon plongée dans la pénombre.

Lorsque nous arrivons à Corps, il faut se dire bonjour et non bonsoir. Du haut de son perchoir, le coq notre girouette se réveille en sursaut.

- "Mes enfants avez-vous vu l'heure qu'il est ? J'étais inquiet, vous rentrez très tard. Et voilà qu'il s'agite, tourne dans tous les sens. J'ai beaucoup de choses à vous dire.

- Mais nous avons sommeil. Ce n'est pas le moment de faire la conversation.

- Si vous saviez ce qui m'attend ?

- Allez dors bien. Tu es trop bavard ce soir. Nous parlerons une autre fois.

Mais qu'est-ce qui lui prend à notre coq. Jamais il ne nous gronde Pourquoi est-il si inquiet ? Deviendrait-il un oiseau de mauvais augure en vieillissant ?

ASSEMBLEE GENERALE 1983

Ordre du Jour :

- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Activité 1984

1/ RAPPORT D'ACTIVITE

Durant l'année 1983, nous avons compté :

- 182 abonnés, soit une progression de 13% par rapport à 1982
qui se composent :
 - 41 cartes adultes
 - 141 cartes enfants, familles nombreuses
et 3ème Age.
- 8962 prêts de livres, soit + 6% par rapport à 1982
 - Bandes dessinées, livres enfants : 6136
(-6%)
 - Romans : 2826
(+ 49%)
- 107 livres achetés
- 124 livres (équivalent cassette)) Total = 231 livres achetés
+ 23%

Il est à noter la forte progression en lecture de romans. Cette tendance doit être encouragée en améliorant l'accueil et l'information des lecteurs : La mise en place d'un fichier auteur sera réalisée durant l'année 84 par la bibliothécaire.

- Secrétariat : Depuis le 1er Juillet, une employée temporaire rémunérée participe au fonctionnement de la bibliothèque, le 1er Janvier 1984 une employée communale, Madame Véronique DUMAS, prendra les fonctions de bibliothécaire, pour 1/4 de temps.
- Abonnements : 4 titres sont mis à la disposition des lecteurs :
 - Que choisir
 - Maison et jardin
 - L'Express
 - Le Nouvel Observateur.

Ces revues peuvent être consultées sur place ou empruntées pour une période de une semaine. La présentation de ces titres doit être améliorée.

- Activité cassettes :

L'achat du matériel a pu être effectué en 1983.

.../...

- Nous disposons :
- d'un amplificateur
 - d'un lecteur-duplicateur de cassettes
 - de 3 enceintes acoustique
 - d'un micro

Durant l'année 1984, nous devons procéder à l'aménagement des locaux nécessaires (liaison avec le Conseil municipal). Une réserve financière a été prévue au bilan financier.

- Subvention :

- L'Assemblée Générale remercie le Dr CARDIN, Conseiller Général, et l'Assemblée Départementale pour la subvention de 10 000 F perçue en 1983.
- Nous renouvelons, pour l'année 1984, la même demande d'aide du Département afin de permettre la poursuite des activités qui ont pu être mises en place.

Remerciements :

Le Bureau de la Bibliothèque tient particulièrement à remercier Mademoiselle GIRAUD, notre bibliothécaire, pour le travail accompli au service de tous les adhérents.

Nous tenons également à saluer l'aide bénévole et précieuse que Mesdames MARTINELLI et BALMET ont apporté au bon fonctionnement de la Bibliothèque.

2/ RAPPORT FINANCIER

Quitus est donné à la gestion (Annexe I)
Le projet de budget est approuvé (Annexe II).

3/ PROJET 1984

Montant des cotisations :

La caution est fixée à 5,00 F par livre.

Le tarif des cartes d'abonnement est inchangé.

L'amende (après le délai de 3 semaines) est de 1 F pour les bandes dessinées et de 2 F pour les autres livres.

Activités prêts de cassettes :

Le matériel nécessaire ayant été acquis, l'Assemblée Générale souhaite que cette activité puisse se mettre en place durant l'année 1984.

Nous renouvelons notre demande (déjà faite lors de l'Assemblée Générale de 1982) avec insistance au Conseil Municipal pour la mise à notre disposition des locaux jouxtant la bibliothèque.

- Réalisation d'un coin bande dessinées (avec possibilité réserve photocopieuse).

.../...

.../...

- Réalisation d'un salon-écoute et location-cassette (ancien bureau D.D.A.S.S.).

- Horaires :

Ouverture au public :

Jeudi 9 h 30 à 11 h 30

Samedi 14 h à 16 h

1/2 journée aux scolaires

Horaire de la bibliothécaire :

Jeudi 8 h à 12 h

Samedi 14 h à 18 h

1/2 journée aux scolaires. (jours à préciser avec les institutrices.)

RAPPORT FINANCIER

Recettes :

Abonnements + Locations	3 983,00 F
Subvention communale	3 500,00 F
" Département	10 000,00 F
Avoir C.C.P. (reliquat 1982)	1 723,24 F
Réserve équipement cassettes	5 000,00 F

TOTAL 24 206,24 F

Dépenses :

a) Fourniture papèterie	927,00 F
b) Personnel temporaire (indemnités + charges sociales)	4 879,03 F
c) Achat de livres	2 344,12 F
d) Abonnement	889,00 F
e) Equipement locaux (réserve)	4 000,00 F
f) " prêt cassette	6 211,90 F
g) Reversement commune de CORPS	3 500,00 F
h) Secrétariat	600,00 F

TOTAL 23 351,05 F

Balance : 855,19 F

Avoir C.C.P. : 855,19 F

(annexe I)

PROJET DE BUDJET

Recettes :

Abonnements + Locations	4 000,00 F
Réserve équipement locaux	4 000,00 F
Subvention communale	3 500,00 F
" Département	11 000,00 F
	<hr/>
TOTAL	22 500,00 F

Dépenses :

Fourniture papèterie	900,00 F
Secrétariat	1 000,00 F
Achat de livres	5 000,00 F
Abonnement	1 000,00 F
Prêts cassettes	5 000,00 F
Reversement commune	3 500,00 F
Investissement (aménagement local)	6 100,00 F
	<hr/>
TOTAL	22 500,00 F

N'est pas compris dans ce projet la mise à disposition d'un quart de temps (bibliothécaire) par la commune.

Le salaire plus les charges sociales correspondantes sont inscrites au budget de la commune.

ON A FETE MARDI GRAS A L'ECOLE

A l'école où tous les enfants avaient préparé avec soins leurs masques et leur déguisement, sous l'oeil vigilant de leurs institutrices. Nos-photos - Les grandes classes - La classe maternelle.



et au club du 3^o âge; où tous les membres s'étaient réunis pour déguster les bugnes préparées par le cordon bleu du club et admirer les costumes que certains avaient mis au point minutieusement. La tradition ne se perd pas. Carnaval a été fêté joyeusement à Corps.



LE REPAS DES ANCIENS

Il s'est déroulé au Nouvel Hôtel et malgré la tempête, l'ambiance était chaude et une cinquantaine de participants ont dégusté l'excellent repas préparé et servi par Gérard et Nicole PELLISSIER. Le docteur Cardin, maire, retenu par le mauvais temps à Superdevoluy était représenté par G. Roux, E. Pellissier et J. Blanc, adjoints et MM. Gueydan et Balmet conseillers municipaux. Lucette et son accordéon donnait la cadence et tous nos anciens étaient ravis de cette journée d'amitié et de rencontre.

Notre photo.



"OPERATION BRIOCHES"

La vente annuelle de brioches organisée en faveur de l'Association "Espoir", Comité Départemental de lutte contre le Cancer est fixée au samedi 5 Mai dans le canton de Corps. Toutes les communes participent à cette opération, des bénévoles passeront à domicile le samedi après-midi.

Les responsables vous prient de leur réserver un bon accueil et vous remercient d'avance de votre générosité.

CEREMONIE DU 8 MAI

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal, les anciens prisonniers de guerre, les anciens combattants, les pompiers, les enfants des écoles et la population à participer à la cérémonie du 8 mai pour commémorer l'anniversaire de l'Armistice.

A 11h. : Messe pour les Prisonniers de guerre et les combattants morts pour la France. Départ du défilé devant la mairie pour se rendre au Monument aux Morts à 11h. 45.

" LE TEMPS PASSE ... LE SOUVENIR DEMEURE "

Le printemps source de joie, d'espoir, de confiance en la vie (particulièrement tardif cette année) nous fait dire avec regrets, et tristesse pour celles qui viennent de nous quitter:

"Elles ne reverront plus jamais le temps des pêcheurs roses, des cerisiers en fleurs".

D'abord ce fut le départ de madame ROCHAS MARIE-Jeanne qui avait l'habitude de nous faire un sourire et nous saluer de derrière sa vitre. Lorsqu'il faisait beau elle aimait à s'asseoir sur le trottoir avec pour compagnon son chat sur les genoux.

Sa maison était un peu le refuge de quelques pensionnaires de la maison de retraite qui trouvaient auprès d'elle le moyen "de tuer le temps" tout en bavardant pendant les longs jours d'hiver.

Puis en rentrant de voyage, j'apprenais la mort et les funérailles de mademoiselle Emma MARTIN, soeur de Mr André MARTIN disparu il y a peu de temps et tante de Monsieur Pierre MARTIN.

Comme tous ses chers parents, elle aimait Corps son village natal, ses montagnes, sa campagne d'où elle revenait toujours avec une moisson de fleurs.

A leurs familles, nous exprimons nos sincères condoléances.

Pour le club, la disparition de Mme ANDRIEUX de la Salette laisse au sein de l'Association un grand vide difficile à combler.

Le jour de ses funérailles la majorité de ses membres s'étaient mêlés à la foule venue de tous les coins du canton pour lui rendre un dernier hommage et s'associer à la douleur de sa famille.

Certes notre émotion était grande devant sa tombe, et c'est en ces termes que nous lui avons exprimé une dernière fois tout ce qu'elle représentait pour nous. :

Chère Madame ANDRIEUX,

Nous savions que nous allions vous perdre, mais nous ne voulions pas y croire parce que la nature humaine est ainsi faite "que l'homme même quand il désespère, souvent espère encore".

Aujourd'hui le moment est venu où nous devons nous séparer.

Pour vous chère amie, commence un grand voyage qui fait que jamais plus nous aurons le plaisir et la joie de vous accueillir.

Notre émotion est immense car une grande place va être vide au sein du club où vous assuriez ainsi qu'à l'A.D.M.E.R. avec beaucoup de soin et de désintéressement aide et responsabilités.

Tous ceux et celles qui pendant de nombreuses années ont eu la chance de vous connaître et cheminer ensemble, garderont au fond de leur coeur le souvenir d'une personne simple, généreuse, dévouée, discrète pour qui un sourire, un regard, quelques mots suffisaient à créer autour de vous entente et amitié.

Pour Mr ANDRIEUX profondément affecté par votre disparition vous étiez et demeuriez la compagne, la femme sur qui il pouvait compter, partageant comme il se doit dans un couple très uni, ses joies dans les moments heureux, mais aussi ses soucis et ses peines dans les moments difficiles.

Fière et heureuse de vivre au milieu de ces belles montagnes, devenues votre cadre de vie, vous les aimiez et saviez les faire aimer.

C'est à leur pied que vous avez choisi de reposer près de la Vierge de la Salette, votre confidente et amie.

.....

UNE PREMIERE DANS LE MASSIF DU FAROT.

FAROT

Pilier Est. N.E.

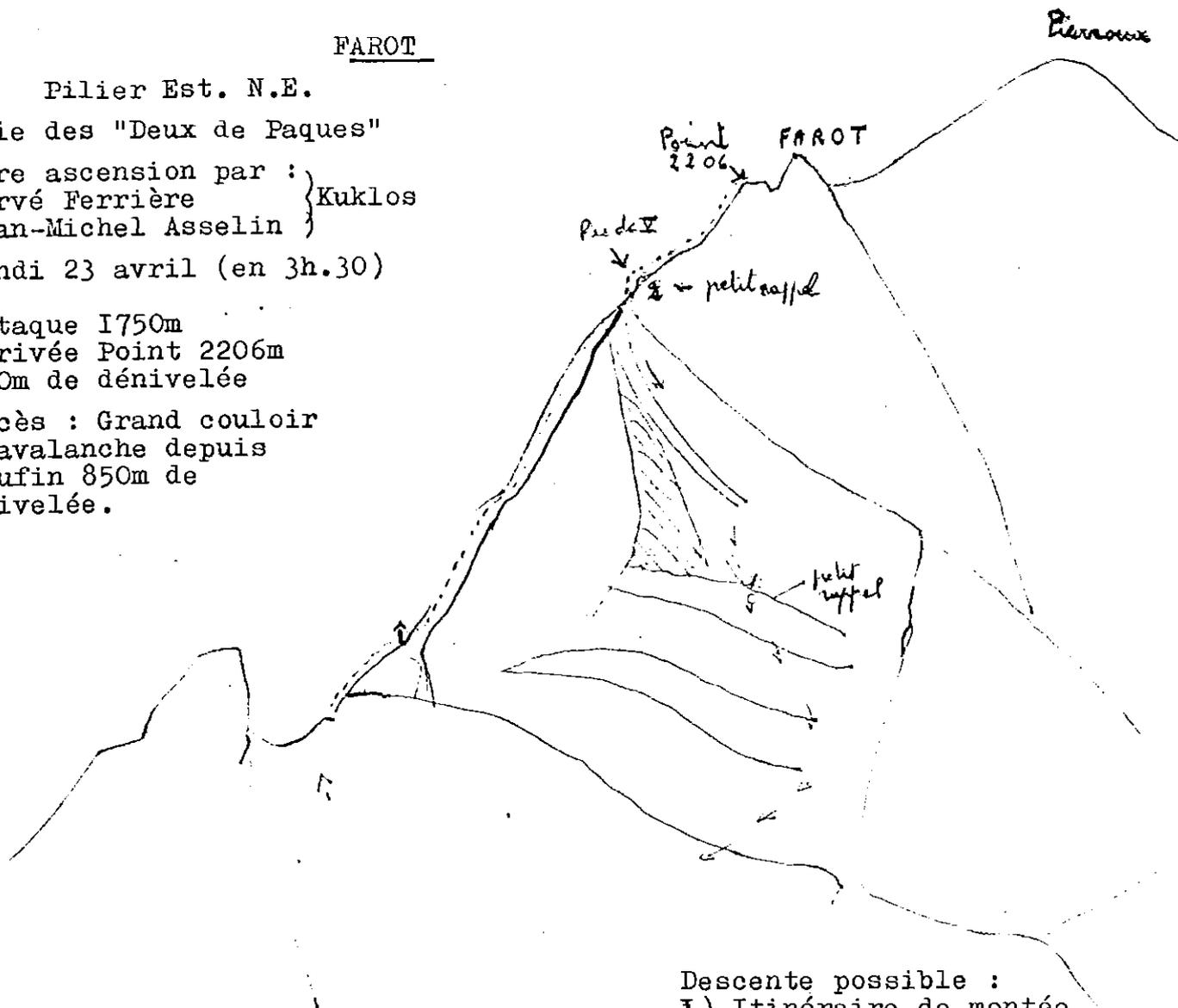
Voie des "Deux de Paques"

1ère ascension par :
Hervé Ferrière } Kuklos
Jean-Michel Asselin }

Lundi 23 avril (en 3h.30)

Attaque 1750m
Arrivée Point 2206m
450m de dénivelée

Accès : Grand couloir
d'avalanche depuis
Beaufin 850m de
dénivelée.



Descente possible :

1) Itinéraire de montée classique du Farot (par les couloirs, de la Face N.E.)

Exposé

2) par les pentes de l'O avec descente éventuelle par Ambe

Une voie AD +

Avec un passage de V dans le haut (évitable par un long crochet descendant vers la gauche).

Grande ambiance, rocher malheureusement très délité.

Beaucoup de passages nerveux qui nécessitent l'emploi du piolet.

La moitié de l'itinéraire se déroule dans des couloirs enneigés.

Cette voie est d'autant plus intéressante est suivie en hiver par temps très froid et enneigé.

La première longueur par la gauche du pilier est très exposée. Relais toujours très bon sur des becquets.

Matériels : Piolet, crampons, grande sangle, 2 clous, 2 coinçeurs.

Cuisine

Epaule d'agneau boulangère

(4-6 personnes)

Une épaule d'agneau non désossée de 1,500 kg à 2 kg. 1 kg de pommes de terre, 80 g de beurre ou de margarine, sel, poivre, 4 oignons, quelques feuilles de sauge, 2 dl de bouillon (eau et cube).

Pour être sûre que les pommes de terre soient bien cuites, commencez par les précuire 10 mn à l'eau, puis pelez-les et émincez-les. Enduisez l'épaule de beurre. Pelez et émincez les oignons. Dans un plat allant au four, faites un lit d'oignons et de pommes de terre assaisonnés et mélangés avec des feuilles de sauge; posez l'épaule par-dessus, arrosez de bouillon et enfournez à four chaud préchauffé, pendant 1 h environ (15 mn de cuisson par livre). Assaisonnez à mi-cuisson et retournez la viande. Servez tel quel dans le plat de cuisson. Accompagnez d'une salade verte.

Epaule d'agneau farcie

(4-6 personnes)

Une épaule d'agneau désossée de 1,200 kg environ. FARCE: 100 g de chair à saucisse, 150 g de champignons de couche, 1 gousse d'ail, 1 oignon, quelques feuilles de menthe, 1 œuf, sel, poivre. POUR LA CUISSON: 80 g de beurre, 1 brin de romarin, 1 dl de vin blanc sec.

Préparez la farce: mélangez la chair à saucisse, les champignons, l'ail, l'oignon et la menthe (le tout haché), liez le tout à l'œuf, assaisonnez et mélangez bien. Etalez l'épaule d'agneau et disposez la farce au milieu. Roulez et ficelez. Mettez l'épaule dans un plat à rôtir, enduisez-la de beurre, poivrez et saupoudrez de romarin. Enfourez à four chaud préchauffé et faites cuire pendant 1 h environ en arrosant de temps en temps avec le vin blanc et en salant à mi-cuisson.

L'ANANAS AU DESSERT

Brioche farcie à l'ananas

(4 personnes)

Une brioche à tête, 1 petit ananas ou une boîte d'ananas au sirop, 1 orange, quelques cerises confites. Un petit verre de rhum ou de kirsch, 2 c à soupe de sucre en poudre.

Coupez la tête de la brioche et creusez celle-ci. La mie retirée peut servir à un pudding. Epluchez l'ananas, coupez la chair en tranches. Pelez l'orange à vif. Mélangez 2 à 3 c à soupe de jus d'ananas et d'orange (jus recueilli pendant l'épluchage ou jus de la boîte) avec l'alcool choisi, pour en arroser l'intérieur de la brioche. Garnissez de fruits, servez le reste d'ananas à part.

— C'est un dessert express que vous pouvez servir tel quel ou avec une crème à la vanille (crème anglaise ou crème instantanée).

Ananas norvégien

(6 personnes)

3 blancs d'œufs, 100 g de sucre glace (impalpable), 6 tranches d'ananas au sirop, 6 boules de glace à la vanille. Morceaux d'angélique ou autres fruits confits.

Mettez les blancs d'œufs et le sucre dans une terrine à fond arrondi placée au bain-marie chaud. Battez au fouet électrique jusqu'à ce que la meringue forme des pointes au bout du fouet. Dans la lèchefrite du four, faites un lit de glaçons. Dans un plat allant au four et à table (ou dans des petits plats individuels), déposez les tranches d'ananas. Mettez une boule de glace bien dure par-dessus. Masquez de meringue et passez rapidement sous le gril préchauffé du four pour faire dorer la meringue, ce qui demande de 1 à 2 mn. Décorez de fruits confits, servez aussitôt.

Tarte à l'ananas et aux macarons

(4-6 personnes)

PÂTE SABLÉE: 1 œuf, 60 g de sucre, une pincée de sel, 250 g de farine, 128 g de beurre ou de margarine. GARNITURE: 4 macarons, 6 tranches d'ananas, quelques cerises confites.

Battez l'œuf entier avec le sucre et le sel. Versez d'un seul coup toute la farine sur le tout et mélangez pour former une sorte de sable. Incorporez ensuite la matière grasse divisée en parcelles et pétrissez jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène. Roulez-la en boule et laissez reposer 1 h au moins au frais. Etalez ensuite la pâte au rouleau et foncez-en un moule à tarte beurré de 23 cm de diamètre. Faites cuire à four chaud préchauffé pendant 30 mn. Démoulez et laissez refroidir sur grille. Garnissez alors de macarons écrasés, de tranches d'ananas et de cerises confites.

VARIANTE: vous pouvez intercaler une couche de crème frangipane entre la croûte et les tranches d'ananas. Faites bouillir 1/2 l de lait avec 1/2 gousse de vanille; versez-le sur 5 jaunes d'œufs battus avec 150 g

de sucre en poudre et 2 c à soupe de farine, faites épaisir sur feu doux sans cesser de remuer. Laissez refroidir après avoir saupoudré la surface de sucre glace (impalpable), puis incorporez 3 macarons finement écrasés.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
C	A	M	E	L	I	A	P	E	T	U	N	I	A	
A	G	E	R	A	T	U	M	R	E	S	E	D	A	
L	A	S	V	E	R	A	T	R	E	N	E			
I	V	C	A	I	X	I	A	R	U	E	S			
C	E	A	N	O	C	I	M	P	S	I				
E	N	I	D	E	L	I	T	E	H	O	R			
L	I	B	E	R	L	O	N	I	A	O				
L	I	S	E	I	V	E	A	S	A	R	E			
L	R	P	U	S	R	E	C	H	E	M	E			
S	A	T	I	E	T	E	C	R	E	D	L	E		
S	U	S	A	A	R	E	S	O	R	A				
R	L	A	G	E	D	T	I	B	I	S				
D	E	I	L	L	E	T	C	A	P	R	E	T		
S	A	P	E	T	O	T	S	O	I	D	E			
E	U	E	G	E	N	E	T	E	S	S	O	R		

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE N° 381

BP 37 X
38045 GRENOBLE CEDEX

NOTICE DESTINEE AUX ASSURES SOCIAUX

Dans le Cadre de l'effort entrepris par les pouvoirs publics pour alléger vos démarches administratives, la CAISSE PRIMAIRE de GRENOBLE va mener, à dater du 2 MARS 1981 une expérience de simplification des formalités de remboursement des médicaments prescrits par votre Médecin.

A partir de cette date, pour "être remboursé" :

- vous n'aurez plus à joindre à votre feuille de soins l'ordonnance des médicaments, rédigée par votre médecin.
- conservez toutefois l'ordonnance jusqu'au remboursement car elle peut vous être réclamée par le contrôle médical de la Caisse Primaire.

Ainsi vous ne serez plus obliqué, dans la majorité des cas, de vous séparer d'un document sur lequel votre médecin a rédigé des instructions vous concernant.

ATTENTION -

Cette mesure concerne exclusivement la prescription de médicaments. Pour les actes de biologie, les actes effectués par des auxiliaires médicaux (kinésithérapeutes, infirmières etc...) les accessoires et pansements, les appareils d'optique médicale, de prothèse et d'orthopédie, la prescription doit être envoyée à votre Caisse, comme par le passé, pour obtenir leur remboursement.

=====

CARNET ROSE

Nous avons appris avec ^{joie} la naissance de :

Amandine, fille de Bénédicte et Bernard Rouyre, petite fille de Mr et Mme Eugène Pellissier.

Erika , Fille de Maryse et Régis Serres, petite fille de Mr et Mme Augustin Charles.

Félicitations aux heureux parents et meilleurs voeux aux bébés.

CARNET BLANC

Nous avons appris avec plaisir, le mariage de :

Agnes HOSTACHE et Jean SENAC, conseiller Municipal à CORPS.

Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

CARNET DE DEUIL

Nous avons appris avec tristesse le décès de :

Mme Marie-Jeanne ROCHAS, veuve d'Emile ROCHAS

Mme Zoé ANDRIEUX, épouse de Mr Ernest ANDRIEUX de St Julien et mère et belle-mère de Pierrette et Georges TURINI, Marc et Dany ANDRIEUX et Mr et Mme Georges ANDRIEUX.

Mlle Emma MARTIN tante de Mr Pierre MARTIN

Mme Joséphine CALVAT du Moulin, mère et belle-mère de Mme et Mr Roland Billet et de Mr et Mm Jean-Louis CALVAT

Mr André MAZET, frère de Mme Léonie FOURNIER.

Mme JEANNE GAUTHIER, mère de Mme Vve ALBERT REYNIER.

Aux familles éprouvées, nous présentons nos sincères condoléances.

--:--:--

SAPEURS - POMPIERS

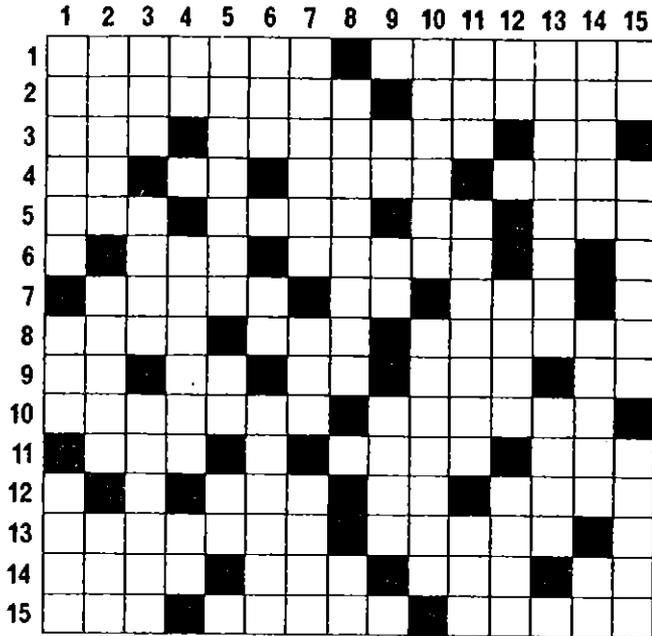
Tous les pompiers sont convoqués Dimanche 6 MAI à 8 H 30, au local

pour une Manoeuvre.

Ils sont invités à assister au Défilé, le Mardi 8 Mai à 11 H 45, pour la Commémoration de l'ARMISTICE.

LES MOTS CROISÉS

Fil conducteur : Guirlande de fleurs



HORIZONTALEMENT

1. Cette fleur n'est pas sans évoquer Alexandre Dumas fils. Fleur ornementale.
2. Belle fleur bleue. Fleur odorante.

3. Sur les genoux. Ellébore blanc. Issu.
4. Quatre à Rome. Cela. Est cultivée pour ses belles fleurs. Artères ou fleurs jaunes.

5. Maîtres de céans. Général japonais. Du neptunium au labo. Grecque.
6. Parfois douillet. La fine fleur!
7. La sève y circule. Saint normand. Démentit.
8. Prenne connaissance. Bugle à fleurs jaunes. Plante à fleurs verdâtres.
9. Vient avant nous. Initiales religieuses. Coutumes. Que de pierres! Pronom.
10. Rassasiement. Native des colonies.
11. Cri des assaillants. Lopins. Mot d'église.
12. Plus très vert. Soustraire phonétiquement. Oiseau sacré.
13. Cette fleur n'est pas sans évoquer Cronin. Bouton à fleur servant de condiment.
14. Détruit. Dès potron-minet. Pronom. Est marqué de points.
15. Obtenue. Un petit cheval ou une fleur jaune. Progrès.

VERTICALEMENT

1. Ensemble des sépales d'une fleur. Symbole de la pureté. La reine.
2. Cette plante ne fleurit qu'une seule fois. Arbuste à fleurs blanches ou mauves. Indispensable aux fleurs en bouquet.

3. Possessif. Plante recherchée pour ses akènes. Très prisee en Hollande.
4. Fin de verbe. Iridacée. Laïze.
5. Fleur dont on tire un parfum. Saint de Bigorre. Aluminium.
6. Donne congé. Pouffé. Œillet d'Inde.
7. Il était sur son char! Sens. Collège anglais.
8. Mâchoires de crustacés. Mot d'Olive.
9. Demi-poulbot. Victime d'une métamorphose. Canine.
10. Tel le juif de Sue. Stop-pas.
11. Pour surélever la balle. Ces fleurs font songer à Pascal. Ecrivain américain.
12. Traditions. Traître de théâtre. Fleur ornementale ou partie de l'œil.
13. Fleur aquatique. Partie de fleur.
14. Parfois fixes. Abrasif. Sur la portée.
15. Baigne Saint-Omer. Déguste. Fleur aux coloris variés.

Solution en page : "Cuisine"

HUMOUR

